



La Feuille de Chou de la CGT

Proche,
Efficace,
Solidaire...

- Edition d'octobre 2010 -

Toute puissance du CG 78 ? Victoire de la CGT !

Nous constatons tous le « fonctionnement » dans la toute puissance du département.

Les exemples sont nombreux dans les modes de gestion du personnel :
Absence de règles collectives équitables, objectives et transparentes ;
réorganisations sans concertation ; absence de dialogue social ; non prise en compte de l'avis des professionnels de terrain ; mépris ; dénigrement ; mobilités contraintes ; précarité accrue ; pressions...
Régulièrement nous dénonçons ce sentiment de toute puissance du Conseil Général qui se croit au dessus des lois, compose avec elles comme ça l'arrange...



Ca suffit !

Nous ne sommes ni des pions, ni des variables d'ajustement.

Le droit du travail existe,

Le respect du personnel et des usagers aussi !



Nous prendre de haut à des limites... nos actions paient !

La CGT vient de remporter une victoire contre le Conseil Général.

Malgré nos alertes, l'institution avait décidé autoritairement de supprimer le remboursement des frais de repas au forfait pour le faire au réel depuis novembre 2008. Le Conseil Général a voulu jouer le rapport de force et l'intimidation jusqu'au bout... Nous n'avons pas cédé.

Nous gagnons définitivement après 2 ans de bataille juridique (victoire au TA le 25/06/09 ; victoire en appel le 21/01/10 et victoire définitive au Conseil d'Etat le 12/10/10). Nous obtenons :

⇒ **le rétablissement rétroactif du remboursement des frais de déplacement sur une base forfaitaire à 15,25 € !**

Cette bataille va au-delà de l'aspect technique et financier.

C'est aussi une victoire symbolique pour tous les agents :

C'est la toute puissance du Conseil général qui est condamnée !

Ensemble, faisons respecter nos droits et entendre nos aspirations !

Syndicalisation

la cgt
CONSEIL GENERAL 78

Bulletin de syndicalisation :

Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Service ou Etablissement :

Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à : Syndicat CGT 3, rue Saint Charles 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr, fax 01.39.07.81.88, tel 06.71.78.55.10.